

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

15 MARS 2017

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 15 MARS 2017, à 19 h 00 (7 h 00 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Lyna Pine , mairesse d'Angliers
M. Luc Lalonde , maire de Béarn
M. Jean-Yves Parent , maire de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet , maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière , maire de Guérin
M. Norman Young , maire de Kipawa
M^{me} Isabelle Morin , mairesse de Laforce
M. Michel Duval , maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère
et préfet suppléant de la MRCT
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M. Éric Dubuque , maire de Moffet
M. Alain Flageol , maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny
M^{me} Carmen Côté , mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin , maire de Saint-Édouard-de-Fabre
M^{me} Édith Lafond , mairesse de Saint-Eugène-de-Guigues
M^{me} Nicole Rochon , mairesse de la Ville de Témiscaming
M. Bernard Flébus , maire de la Ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

M^{me} Patricia Noël, présidente du Comité municipal de Laniel
et représentante du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ABSENTS :

M^{me} Lyne Ash , pro-maire de Nédélec
M. Bruno Boyer , maire de la Ville de Belleterre

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable
de la gestion des matières résiduelles
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le conseil des maires s'est réuni en caucus (réunion privée)
de 19 h à 20 h.

Ouverture de la séance ordinaire publique à 20 h et adoption de l'ordre du jour.

03-17-086

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

M. Warolin sensibilise le conseil des maires et l'assistance à l'importance de ramener les dossiers, les enjeux sur une base positive, afin que les actualités puissent faire rayonner davantage le milieu témiscamien où il fait bon vivre. Des solutions concrètes et positives doivent être amenées pour enlever toute perception négative de notre territoire.

03-17-087

Adoption du procès-verbal de la séance la séance ordinaire du 15 février 2017.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2017 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Jean-Yves Parent
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

03-17-088

Adoption de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de Témiscamingue 2017.

Considérant que le Fonds de développement des territoires (FDT), délégué par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), est destiné au financement de toute mesure de développement local et régional tel que stipulé dans l'entente relative au FDT;

Considérant que la MRC de Témiscamingue doit statuer sur ses priorités d'action afin de respecter l'entente signée avec le MAMOT :

Considérant que les projets soutenus par le Fonds de développement des territoires de la MRC de Témiscamingue, via la Politique de soutien aux projets structurants, doivent respecter les priorités d'intervention suivantes :

- traiter d'enjeux territoriaux;
- avoir une portée territoriale;
- viser l'économie pour l'ensemble des partenaires par la mise en commun des ressources.

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M^{me} Édith Lafond
et résolu unanimement

- ❖ Que le conseil des maires adopte la présente Politique de soutien aux projets structurants 2017, incluant les priorités d'intervention inscrites à la politique;
- ❖ Que la MRC de Témiscamingue investira, sur son territoire, dans des projets touchant aux sphères d'activités qui s'avère être des secteurs d'intervention prioritaires, à savoir : la démographie, le regroupement de services, le développement touristique du territoire, l'image du territoire, la valorisation énergétique, l'environnement, la forêt et l'agriculture;
- ❖ De réitérer les investissements budgétés pour l'année 2017, financés par le Fonds de développement des territoires;
- ❖ D'établir des critères pour soutenir des projets du milieu, comme suit :
 - être des projets d'envergure qui font preuve de pérennité;
 - avoir un impact sur l'ensemble du territoire;
 - doter le territoire d'un outil nouveau ou être un levier de développement;
 - avoir des retombées majeures pour le territoire : en termes économiques, d'emploi, de création de la richesse;
 - être des projets collectifs où plusieurs municipalités travaillent de concert;
 - avoir un apport économique pour le territoire.

Un soutien financier peut être accordé aux projets qui répondraient à l'ensemble des critères ci-haut mentionnés, en privilégiant la réalisation de projets d'envergure.

Tout projet déposé au Fonds de développement des territoires doit démontrer l'investissement financier de ses promoteurs.

Dans le cas d'un projet s'étalant sur plus d'une année, où le soutien financier est dédié uniquement à l'embauche de ressources humaines, un soutien dégressif sera adopté, de façon à favoriser la pérennité de l'initiative.

03-17-089

Fond de développement des territoires – Soutien financier pour le projet E.L.A.N. – Construction d'une résidence pour personnes âgées.

Considérant que le projet ELAN est un projet d'envergure faisant preuve de pérennité et vient doter le territoire d'un nouvel équipement répondant à un besoin identifié par le milieu;

Considérant que le rapport de *L'étude exploratoire sur le logement évolutif pour aînés* réalisée en 2014 par le *Comité hébergement du Témiscamingue* faisait état de quelques recommandations en termes d'unités, de modèles de gouvernance et de types d'hébergement permettant de répondre aux besoins de nos personnes âgées;

Considérant que la construction d'une résidence pour personnes âgées représente un atout important pour attirer de nouveaux résidents et réduire l'exode des aînés vers d'autres régions;

Considérant la recommandation du comité GAMME;

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. André Pâquet
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue, via le Fonds de développement des territoires (FDT) attribue un soutien financier de 150 000 \$, répartie sur 2 années, soit 75 000 \$ en 2017 et 75 000 \$ en 2018, à l'organisme ELAN pour la construction d'une résidence pour personnes âgées à Laverlochère.

03-17-090

Fond de développement des territoires – Soutien financier pour le projet « L'eau, notre ressource naturelle la plus précieuse (phase 2) ».

Considérant que ce projet favorise le regroupement de services municipaux et a un impact sur plusieurs municipalités du territoire;

Considérant que le projet favorise la formation et développement de l'expertise d'une deuxième ressource dédiée à la gestion de l'eau potable et usée, via l'entente intermunicipale déjà en place;

Considérant que ce projet vise à étendre et consolider l'expertise et une fourniture de services auprès de d'autres municipalités;

Considérant la recommandation du comité GAMME;

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Alain Flageol
et résolu majoritairement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue, via le Fonds de développement des territoires (FDT) attribue un soutien financier de 50 000 \$ pour 2017 seulement, au projet « L'Eau notre ressource naturelle la plus précieuse (Phase 2), piloté par les municipalités de Béarn, Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord et St-Édouard-de-Fabre.

Enregistrement du vote :		
	Nombre	Population
Pour	10	7 606
Contre	8	7 017

Résolution adoptée à la majorité

N. B. :

Une décision positive nécessite la double majorité des membres présents, nombre et population (art. 201, LAU). En cas d'égalité, la décision est négative (art. 197, LAU).

Fond de développement des territoires – Soutien financier pour la Planification stratégique – Plan d’actions 2017-2021.

03-17-091

Considérant que le plan d’actions 2017-2021 de la Planification stratégique est axée sur la préoccupation territoriale qu’est la démographie;

Considérant que le but du plan est de voir au maintien de 500 personnes et l’ajout de 500 personnes en sol témiscamien, afin d’inverser la tendance démographique actuelle;

Considérant que les actions sont basées sur cinq axes principaux :

- Promotion et attraction du territoire
- Accueil et rétention
- Pouvoir de séduction du Témiscamingue
- Économie et emplois
- Éducation

Considérant qu’en investissant un 50 000 \$ dans ce plan, possibilité d’un levier financier pour aller chercher 100 000 \$ supplémentaire via le Programme Mobilité-Diversité;

Considérant la recommandation du comité GAMME;

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue, via le Fonds de développement des territoires (FDT) attribue un soutien financier de 50 000 \$, en 2017, à la Société de développement du Témiscamingue pour soutenir le plan d’actions 2017-2021 de la Planification stratégique.

03-17-092

Appui au projet ÉLAN – Demande de soutien financier auprès du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, ministre responsable des régions de l’Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député de la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

Considérant qu’en décembre 2016, l’organisme E.L.A.N. (Ensemble pour que Les Actions Naissent) s’est vu attribué 16 unités de logement via le Programme AccèsLogis Québec, visant la construction d’une résidence pour personnes âgées à Laverlochère;

Considérant que l’implantation d’une résidence d’hébergement pour personnes âgées à Laverlochère représente un atout important pour attirer de nouveaux résidents et réduire l’exode de nos aînés vers d’autres régions ;

Considérant que le nouveau plan stratégique du Témiscamingue 2017-2021 identifie des défis avec lesquels les acteurs du développement et la population devront composer dans les prochaines années, notamment en matière de démographie ;

Considérant que le rapport de *L'étude exploratoire sur le logement évolutif pour aînés* réalisée en 2014 par le *Comité hébergement du Témiscamingue* faisait état de diverses recommandations en termes d'unités, de modèles de gouvernance et de types d'hébergement permettant de répondre aux besoins des personnes âgées au Témiscamingue ;

Considérant que le rapport mentionnait les besoins actuels et à venir en matière d'hébergement pour aînés dans la MRC du Témiscamingue, il a été défini que pour faire face à l'augmentation des besoins due au vieillissement de la population, une centaine de places supplémentaires en habitation pour aînés, 28 places en RI et 54 places en CHSLD de plus seraient nécessaires d'ici 2031 ;

Considérant que ce projet vient doter le territoire d'un nouvel équipement et sera accessible à l'ensemble de la population aînée du territoire;

Considérant que ce projet bénéficie d'un soutien accru de la municipalité de Laverlochère;

Considérant que ce projet implique un investissement de plus de 3,2 M \$ et que le milieu doit soutenir à la hauteur de 600 000 \$

Considérant que la MRC de Témiscamingue contribue à la hauteur de 150 000 \$;

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer les démarches de l'organisme E.L.A.N requérant un soutien financier important de la part de Monsieur Luc Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député de la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

03-17-093

Démarche de révision des structures municipales – Appui aux demandes par les municipalités locales visant à réduire le nombre d'élus au conseil municipal.

Considérant qu'en 2016, la MRC de Témiscamingue a réalisé un vaste sondage sur la révision des structures et des services municipaux au Témiscamingue;

Considérant qu'environ 1 153 personnes ont répondu au questionnaire qui permettait à la population d'exprimer leur vision et leurs attentes, en lien avec les structures et services municipaux actuels ainsi qu'avec les modèles à privilégier pour l'avenir;

Considérant que 48% des répondants trouvent que le territoire compte trop d'élus municipaux ;

Considérant que le comité du GAMME recommande que la MRC entreprenne des démarches pour faire diminuer le nombre d'élus au sein de chaque conseil municipal, si celui-ci le consent ;

Considérant qu'en vertu de l'article 45 de la Loi sur les élections et les référendums des municipalités, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire peut, sur demande d'une municipalité dont le territoire n'est pas divisé aux fins électorales, fixer, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, un nombre de conseillers inférieur ou supérieur à six.

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Jean-Yves Parent
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue appuie toute demande des municipalités locales du Témiscamingue, déposée auprès du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, visant la diminution du nombre d'élus au sein des conseils municipaux, faisant ainsi passer le nombre de conseillers municipaux de 6 à 4.
- ❖ De demander aux municipalités locales qui entreprendront des démarches auprès du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de joindre la présente résolution à leur demande, afin de confirmer l'appui de la MRC de Témiscamingue.

Information

Résultats du sondage résultant de la démarche de révision des structures municipales.

M. Bernard Flébus adresse une demande auprès du conseil des maires, à savoir s'il est possible que les résultats du sondage par municipalité puissent être partagés entre les municipalités.

Certaines municipalités souhaitent avant tout en prendre connaissance, en faire l'analyse et revenir auprès de leur population locale avant de rendre publique ces informations.

Les municipalités sont donc invitées à s'entendre entre elles sur la publication et le partage des sondages résultant de la démarche de révision des structures municipales.

Information

Venue de M. Cyril Chauquet au Témiscamingue en 2018 – Animateur à l'émission Mordu de la pêche.

M. Warolin informe le conseil d'une éventuelle venue de Cyril Chauquet au Témiscamingue, animateur de l'émission Mordu de la pêche. Des dates de tournage ont été proposées par la production et, si le projet prend forme, le comité opte pour un tournage en 2018 afin de bénéficier de la visibilité qu'offriront les émissions pour l'ouverture du Parc Opémican prévue en 2019 (année de diffusion des émissions).

Des lettres de demande d'intérêt pour participer financièrement à la venue de M. Chauquet seront transmises auprès de diverses entreprises témiscamiennes. Pour le moment, la démarche est uniquement exploratoire, n'engageant en rien la MRC de Témiscamingue.

Information **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

1^{re} partie

Des questions en lien avec les projets hydroélectriques furent posées par l'assistance.

De même, les membres du public ayant à attendre souvent au-delà de l'heure annoncée pour la séance publique (19 h 30), le préfet informe ceux-ci que désormais, la séance publique du conseil des maires se fera à 20 h.

Information **Suivi – Comité administratif de la MRCT.**

Le conseil des maires prend acte du projet du procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 2017 du comité administratif ayant été transmis par courriel aux élus le 7 mars 2017.

Information **Développement de la filière hydroélectrique – Suivi.**

M. Warolin fait état des dernières rencontres avec différents intervenants visant à faire cheminer les dossiers en lien avec le développement de la filière hydroélectrique.

Pour le projet Onimiki, une rencontre a eu lieu avec des représentants politiques de l'Ontario, pour mieux cerner le marché et leurs besoins.

M. Flébus questionne le préfet sur une mention inscrite au rapport de Casacom, à l'effet qu'il fallait prévoir un transfert de dossier, suivant les élections municipales de novembre 2017.

Concernant le projet d'Angliers, Mme Lyna Pine dresse le bilan d'une réunion ayant eu lieu dernièrement avec des représentants de la Régionale et de la communauté de Timiskaming First Nation. Pour le moment, deux scénarios sont à valider, soit que la Régionale délaisse 100 % du projet à la MRC de Témiscamingue ou devient partenaire à 20 %, alors que la MRCT serait l'actionnaire principal à 80 %.

Les projets « communautaires » étant la seule avenue possible pour que le gouvernement puisse, un jour, soutenir le milieu dans la concrétisation de tel projet, la Régionale souhaite donc être le partenaire technique du projet avec la MRC de Témiscamingue. Afin de valider les scénarios financiers, des démarches seront entreprises auprès d'experts pouvant apporter une aide aux parties impliquées.

De même, M. Warolin suggère de faire venir une délégation de représentants du Lac St-Jean ayant réalisés le projet de Val-Jalbert à venir rencontrer le conseil des maires pour leur parler de leur expérience et convenir d'une possible alliance pour faire avancer les projets du Témiscamingue.

03-17-094

Le développement et la valorisation de l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue – Demande d'appui.

Considérant que la gestion des risques en agriculture est toujours pertinente. En effet, tel que le démontre une étude d'Agéco en 2015, les caractéristiques de la théorie du « problème agricole » sont toujours présentes et sont exacerbées par la globalisation des marchés, les changements climatiques, les considérations de biosécurité et la nécessité de répondre aux attentes sociétales;

Considérant que l'agriculture est un moteur économique important pour le Québec et ses régions. En décembre 2015, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 581 fermes et le revenu total associé à leur production était de 123 M\$;

Considérant que selon l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, malgré des conditions de marché plus favorables, le secteur agricole de la région a affiché une certaine vulnérabilité selon les données de leur portrait économique de novembre 2016, soit :

- une baisse de 8 % du nombre de fermes de 2011 à 2015 (581 fermes à 534);
- une baisse de 32 % du revenu net de 2010 à 2014 (7,5 à 5,1 M\$);
- une baisse de 30 % des investissements en immobilisations de 2010 à 2016 (7,1 à 5 M\$);
- une baisse de 73 % du soutien à l'ASRA de 2011-2012 à 2014-2015 (23,6 à 6,3 M\$).

Considérant que dans son rapport final de décembre 2014 le Groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture recommande, entre autres :

- de corriger le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), afin qu'il couvre les réels coûts de production,
- de corriger Agri-Québec,
- de mettre en place des aides au soutien et au développement des entreprises dans les régions à potentiel agricole limité.

Considérant que La Financière agricole du Québec a dégagé des surplus suffisants en 2015-2016 pour appliquer les recommandations du Groupe de travail;

Considérant que tous les pays soutiennent leur agriculture, mais que le Québec et le Canada offrent un soutien inférieur à la moyenne de leurs principaux compétiteurs ainsi que de l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE);

Considérant que le gouvernement du Canada est actuellement en consultation pour le renouvellement du prochain Cadre stratégique agricole;

Considérant que le soutien à l'agriculture est en décroissance, ce qui ne reflète pas l'importance économique du secteur pour le Québec et le Canada;

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De mettre en application les recommandations du Groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture et prioritairement pour l'Abitibi-Témiscamingue :
 - de corriger Agri-Québec en augmentant de 3% la contribution gouvernementale sur les ventes nettes ajustées, sans arrimage avec l'ASRA, et rendre admissibles toutes les entreprises de notre région à cette bonification, incluant celles sous gestion de l'offre ;
 - de mettre en place un programme d'aide aux investissements productifs;
- ❖ D'effectuer les représentations nécessaires afin que la gestion des risques en agriculture soit la priorité du prochain Cadre stratégique agricole;
- ❖ De transmettre la résolution au Ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, ainsi qu'au Ministre des Finances, Ministre régional et les députés de la région.

Information

Programme Brancher pour innover – Vaste sondage régional pour améliorer la couverture Internet haute vitesse.

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue demande la collaboration des résidents de la région afin de connaître la vitesse de leur connexion Internet. Cette information est nécessaire afin de soutenir la démarche d'amélioration de l'accès à Internet en Abitibi-Témiscamingue.

Chaque MRC est mise à contribution, de même que les municipalités locales, pour la promotion du sondage et de son importance. Ce sondage se tiendra du 13 mars au 10 avril 2017.

Une fois le sondage-test terminé, les résultats seront regroupés de manière cartographique. Ceci permettra d'obtenir une photographie régionale de la situation et d'outiller les fournisseurs dans leur démarche de financement auprès des paliers de gouvernement.

Le gouvernement du Canada annonçait, en février dernier, un investissement de 500 M \$ d'ici 2021 pour fournir des services Internet haute vitesse fiables aux collectivités, par l'entremise du programme *Brancher pour innover*. Au Québec, lors du discours sur le budget 2016-2017, le gouvernement a lui aussi annoncé qu'il allait investir 100 M \$ dans le *programme Québec branché*.

Impacts du Rapport Perrault pour la production du Rapport financier annuel des organismes municipaux – Position de la MRC d’Abitibi.

03-17-095

Le conseil des maires prend acte de la correspondance émise par la MRC d’Abitibi, en date du 2 mars 2017, sur les impacts du Rapport Perreault – Production du rapport financier annuel des organismes municipaux.

Considérant l’analyse qu’un professionnel en sciences comptables a réalisée pour la MRC d’Abitibi sur les impacts du Rapport Perreault;

Considérant que l’abolition du budget SÉSAMM entraîne la production de deux nouveaux rapports ainsi que onze pages supplémentaires dans les états financiers, se traduisant ainsi par une augmentation du travail pour la reddition des rapports et des frais reliés à la vérification comptable;

Considérant que le retrait de produire le budget annuel dans SÉSAMM avec un report automatique des informations budgétaires dans les états financiers, occasionne plus d’inconvénients que d’avantages;

Considérant ce constat qui éloigne le milieu municipal de ses revendications visant à alléger la reddition de comptes;

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue informe le Ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire que des correctifs doivent être apportés afin qu’un réel allègement du fardeau administratif des municipalités soit perceptible, en lien avec le rapport financier à produire pour les municipalités et la MRC.

03-17-096

Campagne « Sauvons Postes Canada ».

Considérant que l’examen de Postes Canada est maintenant terminé, et le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (OGGO) a fait connaître ses 45 recommandations;

Considérant que le Ministère des Services publics et Approvisionnement Canada doit rendre une décision gouvernementale concernant l’avenir de Postes Canada;

Considérant que la MRC de Témiscamingue tient à exprimer sa vision sur les recommandations qui ont été soumises par le comité parlementaire;

Considérant que le comité parlementaire souhaite le maintien du moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires et recommande le rétablissement du service de livraison à domicile;

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Michel Duval
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue appuie les recommandations du comité parlementaire, à savoir :
 - Maintenir le moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires et rétablir la livraison à domicile pour l'ensemble des ménages qui l'ont perdue;
 - Maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et regarder comment élargir les heures d'ouverture de ceux-ci;
 - Évaluer comment Postes Canada pourrait offrir plus de services en utilisant son réseau de points de vente au détail;
 - Examiner comment s'y prendre pour faire des bureaux de poste des carrefours communautaires;
 - Examiner la possibilité d'utiliser Postes Canada pour offrir dans les régions rurales des services internet à large bande et de meilleurs services de téléphonie cellulaire;
 - Que Postes Canada élabore un processus de collaboration défini et rigoureux avec les municipalités.
- ❖ Que le gouvernement le gouvernement examine sérieusement la possibilité d'offrir des services bancaires postaux et qu'il fasse connaître sa réponse au comité parlementaire.

La MRC de Témiscamingue croit que ces recommandations représentent une excellente occasion d'élargir le mandat de la société d'État et, par le fait même, de mettre sur pied de nouveaux services qui répondraient davantage aux besoins des citoyennes et citoyens et qui seraient à l'image d'un service postal du 21^e siècle.

Information

Gestion des matières résiduelles – Rapport d'activités

Le conseil des maires prend acte du rapport d'activités faisant état de l'évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre ainsi que le tableau sur les poids de déchets par municipalité.

Information

Corporation du transport adapté du Témiscamingue et le Baladeur – Nomination d'un représentant.

Report à la prochaine séance.

Information

Conseil régional de l'environnement.

Report à la prochaine séance.

Amendement au Code municipal du Québec et toute autre loi municipale afin de permettre la participation aux séances extraordinaires par voie électronique – Demande adressée au gouvernement du Québec.

03-17-097

Considérant la résolution n° 30-02-17 de la ville de Ville-Marie;

Considérant la résolution n° 17-02-030 de la municipalité Saint-Louis-De-Gonzague;

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la démarche de la ville de Ville-Marie et de la municipalité de Saint-Louis-De-Gonzague, demandant au Gouvernement du Québec d'amender le *Code municipal du Québec* et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

03-17-098

Demande au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) pour collaborer à l'étude et à l'éventuelle mise en place d'un système de coupons de transport (boîte scellée) pour le contrôle du transport du sable et gravier en terres publiques.

Depuis le printemps 2014, c'est la MRC qui est responsable de la perception des redevances (39 ¢ la tonne) sur le sable et gravier en terres publiques. Pour mieux contrôler les redevances sur le sable et gravier, il y aurait lieu d'instaurer un système de coupons de transport (boîte scellée) qui obligerait les transporteurs à déposer leur volume à chaque sortie d'un banc (comme ça se fait dans le transport du bois en forêt publique).

Il s'agit d'un projet régional (Abitibi-Témiscamingue) qui implique la commande commune de coupons et de boîtes scellées par les MRC. La première étape est d'étudier la faisabilité du projet. Le soutien du ministère est nécessaire (modification possible de la réglementation).

Plusieurs de ces sites sont aussi sujets à la taxe municipale de 57 ¢ la tonne, ce qui permettrait de donner l'information aux municipalités locales, pour les aider dans la perception de la taxe.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue demande au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de collaborer à l'étude et à l'éventuelle mise en place d'un système de coupons de transport (boîte scellée) pour le contrôle du transport sable et gravier en terres publiques;

- ❖ Que copie de la présente résolution soit transmise à Madame Christine Savard, directrice régionale du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ainsi qu'aux autres MRC de la région.

03-17-099

Appui à la Société canadienne du cancer pour décréter avril « Mois de la jonquille ».

Considérant qu'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

Considérant que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

Considérant que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

Considérant que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;
- ❖ Que la MRC de Témiscamingue encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Information

Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) – Suivi.

Deux rencontres tenues avec le député et ministre régional, M. Luc Blanchette, soit le 24 février et le 9 mars dernier à Rouyn-Noranda. Les travaux progressent très bien, permettant l'accès au fonds au mois de juin. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, l'enveloppe devrait se situer entre 1 et 2,5 M \$.

Le comité, composé des cinq préfets de la région et le ministre régional, a réitéré les quatre priorités régionales :

1. L'Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire
2. La persévérance et la réussite scolaire
3. La promotion de la région
4. Les relations avec les communautés autochtones

Outre ces priorités, le comité a ajouté deux autres enjeux à considérer, soit le développement économique et l'innovation ainsi que les saines habitudes de vie.

Information

Génération – Bilan de la tournée municipale de l'automne 2016 – Présentation par M. Michel Duval, représentant de la MRC au sein de cet organisme.

M. Michel Duval dresse un bilan de la tournée municipale ayant eu lieu à l'automne 2016, visant à dresser le portrait du monde municipal par rapport à l'adoption de saines habitudes de vie chez nos jeunes et au développement global des enfants de 0-5 ans. Pour y parvenir, 16 municipalités ont été rencontrées à l'aide d'un guide d'entrevue.

Génération s'engage à soutenir les municipalités du Témiscamingue dans la définition et le déploiement de leurs actions en lien avec le développement de la qualité de vie des jeunes familles du territoire. Ils souhaitent faire en sorte qu'un plus grand nombre de familles participent aux activités de leur municipalité et s'impliquent dans leur milieu. Ils sont prêts à accompagner les municipalités qui seront proactives, en partenariat avec les organismes du milieu, et se dotent d'une vision à long terme du développement du loisir dans leur milieu.

Une session de sensibilisation aux environnements favorables aux saines habitudes de vie peut aussi être offerte au milieu municipal.

Les objectifs poursuivis lors de cette session sont :

- Constaté ensemble que nous disposons de plusieurs outils, leviers et compétences qui permettent d'avoir un impact sur la qualité de vie des citoyens;
- Comprendre l'effet des environnements sur la qualité de vie des citoyens;
- Identifier des moyens en lien avec les pouvoirs municipaux pour créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Si les municipalités sont prêtes à entamer la démarche de réflexion sur les environnements qui favoriseront la qualité de vie de leurs familles, Génération est aussi prêt à les accompagner.

Achat local – Exemption de taxes pour les communautés autochtones.

03-17-100

Considérant que les indiens inscrits au registre fédéral bénéficient d'une exemption de taxes sur les biens, seulement si ceux-ci sont achetés sur une réserve ou s'ils sont livrés sur une réserve;

Considérant que les achats faits en ligne et livrés sur une réserve sont admissibles à l'exemption, selon Revenu Québec;

Considérant que les communautés éprouvent de la difficulté à consommer localement à cause de la différence de traitement fiscal qui désavantage le Québec face à l'Ontario;

Considérant la complexité de faire une exemption de taxes par les autochtones pour des achats auprès de commerçants et/ou entreprises locales, occasionnant des fuites commerciales importantes pour le milieu;

Considérant que pour un membre des premières Nations, en achetant un bien en Ontario, il est exempté de la taxe provinciale sur simple présentation de sa carte, la situation étant différente du côté du Québec;

Considérant qu'une Entente sur la fiscalité des services et des biens de consommation entre le Québec et Kahnawake, mettant en place des mesures particulières relatives à la TVQ, a été établie;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue entreprenne des démarches pour convenir d'une entente avec le gouvernement provincial, comme Kahnawake, afin de mettre en place des mesures facilitantes pour des mesures fiscales en lien avec la TVQ afin de favoriser l'achat local par les membres des communautés autochtones de la région.
- ❖ De transmettre la présente résolution au ministre du Revenu ainsi qu'au ministre responsable des Affaires autochtones.

Information

Desserte des services médicaux au Témiscamingue.

Le 10 mars dernier, une manifestation s'est tenue à Témiscaming, alors que la population voulait faire connaître leur mécontentement suivant une rupture de service pour l'accès à un médecin, aux urgences, entre 20 h et 8 h le matin.

M. Flébus partage son inquiétude pour le Pavillon de Ville-Marie alors que dans les derniers mois, des ruptures de services furent annoncées au niveau de l'accès à un anesthésiste, l'évacuation médicale par l'aéroport de St-Bruno-de-Guigues ainsi qu'une possible perte des services en laboratoire.

Il s'avère donc important que toute intervention visant à maintenir ses services puisse se faire par solidarité territoriale. Des stratégies doivent être mise en place pour l'avenir des soins de santé au Témiscamingue, comme le souligne M. Norman Young.

Information **Produits forestiers non ligneux – Suite du Colloque du 2 février 2017, tenu à Lorrainville.**

Les suites à donner au colloque n'ayant pas encore été travaillées, il est demandé que le conseil des maires, puisse en être informé dans une séance ultérieure.

Information **Embauche de nouvelles personnes au sein de la MRC de Témiscamingue.**

La directrice générale informe le conseil des maires que l'embauche des personnes pour combler différents postes fut officialisée lors de la séance d'ajournement du comité administratif ayant précédé la séance du conseil.

Ainsi, après un processus de recrutement rigoureux, appuyé par un comité de sélection composé de diverses personnes internes et externes à la MRC, les personnes suivantes furent embauchées, à titre de :

- Monsieur Guy Maganzi, greffier;
- Madame Monia Jacques, directrice à l'aménagement et au développement du territoire;
- Madame Noémie Ash directrice aux ressources financières, humaines et matérielles.

Information **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

2^e partie

L'assistance a posé des questions en lien avec les résultats de la révision des structures municipales, sur l'allègement du fardeau administratif, du Fonds d'aide au rayonnement régional, des saines habitudes de vie, de la venue possible de Cyril Chauquet, de l'économie, de l'emploi et de la démographie ainsi que sur la couverture médicale.

03-17-101 **Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M. Jean-Yves Parent
appuyé par M. Bernard Flébus
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochain conseil des maires : 19 avril 2017

Il est 22 h 40.

Arnaud Warolin, préfet

Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.